

FENÊTRE & SÉCURITÉ ENFANTS



RECOMMANDATIONS "ANTI-DÉFENESTRATION" DANS LES LOGEMENTS PRIVÉS

Crédit photo : Pierret

Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures - N° Siret 393 267 992 000 39

92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX - Tél : 01 47 17 69 37 - Fax : 01 47 17 69 37

www.ufme.fr

Les systèmes décrits ci-après sont adaptables sur la plupart des fenêtres existantes.
Se renseigner auprès d'un professionnel.

PRÉAMBULE

Selon la dernière étude menée par l'Institut de veille sanitaire(*) en Île de France sur la période de mai à septembre 2005, 67 enfants de moins de 15 ans ont été victimes d'une chute accidentelle de grande hauteur (appelée défenestration).

Ces 67 chutes accidentelles, dont 72% concernent des enfants de moins de 6 ans, ont entraîné la mort sous 24 heures, de 7 d'entre eux. Un mois après, 12% des enfants présentent des séquelles avec des handicaps sévères.

Les conclusions de l'étude montrent :

- les chutes surviennent chez des **enfants très jeunes** et principalement des garçons,
- il reste de graves conséquences : 10 % de décès et 12 % de séquelles avec handicaps lourds,
- le **défaut de surveillance d'un adulte** joue un rôle majeur,
- les systèmes de condamnation des fenêtres doivent être posés **hors de portée des enfants**.

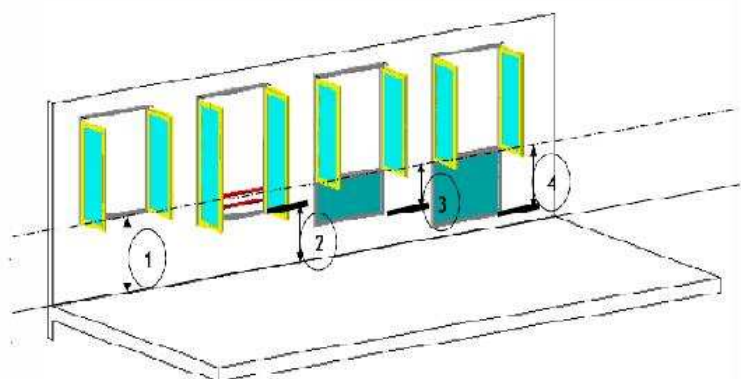
(*) Réf. : Thélot B., Rigou A., Bonaldi C., Richard C., Meyer Ph. Les chutes accidentelles en Ile de France entre mai et septembre 2005 – Institut de veille sanitaire, Hôpital Necker enfants malades – Juillet 2006

LA RÉGLEMENTATION ACTUELLE

Pour le logement privé, il n'existe pas, à ce jour, de norme ou de réglementation française visant à imposer des systèmes de protection proposant une sécurité supplémentaire vis à vis des chutes accidentelles. Seule une norme relative aux garde-corps pour le Bâtiment existe (NF P 01-012) et donne entre autres les hauteurs des éléments des garde corps

Il est impératif de se reporter à cette norme lors de travaux de modifications ou de rénovation des éléments de menuiseries.

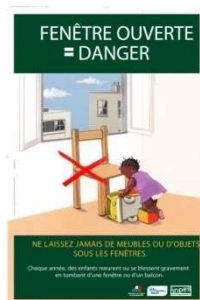
Devant cette absence de réglementation spécifique, le Ministère de la Santé en partenariat avec le C.S.T.B et la Commission de Sécurité des Consommateurs (C.S.C) mène, en parallèle, une campagne de prévention vers le grand public.



- ① Hauteur d'allège minimale (selon la norme NF P 01 012)
- ② Hauteur d'allège minimale non respectée → en rouge sur le croquis, mise en place d'un garde corps extérieur (selon la norme NF P 01 012).
- ③ et ④ Allèges menuisées : la traverse intermédiaire d'appui ainsi que le remplissage (plein ou vitré), en fonction de sa hauteur, doivent être conformes à la norme NF P 01 012.

Nota : Cas n°3 & 4 : pour des raisons de sécurité évidentes, dans le cas d'allèges vitrées ou avec remplissage panneau, leur remplacement doit être impérativement réalisé par un professionnel.

LES SOLUTIONS EXISTANTES POUR LA SÉCURITÉ ANTI DÉFENESTRATION



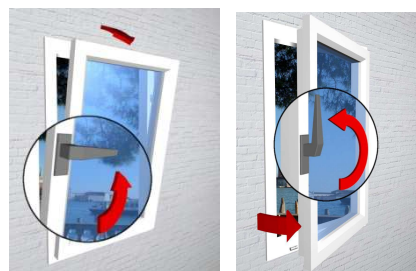
ATTENTION

La première des recommandations est la surveillance des enfants par un adulte.
Ne jamais laisser de meubles ou d'objets sous une fenêtre qui pourraient être utilisés comme marche pied par un enfant.

LES SOLUTIONS SIMPLES PROPOSÉES PAR LES PROFESSIONNELS DE LA MENUISERIE :

Ferrure oscillo-battante à ouverture inversée

Un système d'inverseur est intégré dans la ferrure de l'ouvrant. La poignée en position horizontale, la fenêtre se bloque en oscillo-battant et assure ainsi la ventilation de la pièce. La poignée en position verticale, la fenêtre s'ouvre à la française pour un nettoyage éventuel. Dans le cas d'une modification ultérieure, il est impératif que ce système soit mis en place par un technicien professionnel.



Ferrure oscillo-battante à ouverture inversée + poignée à clé

La poignée à clé ne peut être actionnée que dans le sens du verrouillage de la fenêtre ou amenée en position horizontale pour l'ouverture de la fenêtre en abattant et assurer la ventilation. Seule la personne habilitée possédant la clé peut dé-condamner la poignée pour ouvrir le vantail à la française. La poignée à clé permet d'interdire volontairement l'ouverture à la française (cas de défenestration). La manœuvre de la clé permet l'ouverture à la française pour le nettoyage. Elle se pose en applique sur le vantail de l'ouvrant.



Limiteur d'ouverture de l'ouvrant

Le système posé en applique entre le cadre fixe et le vantail permet, grâce à un blocage, de limiter l'angle d'ouverture de l'ouvrant au maximum de 11 cm.



Limiteur d'ouverture pour ouvrant à la française

Ce système se pose en feuilure, il est ainsi invisible lorsque la fenêtre est fermée. Ce concept existe aussi avec une pose en applique. Dans ce cas, le système est visible lorsque la fenêtre est fermée.



Verrou de fenêtre

Système de verrou + clé utilisé fréquemment dans les pièces recevant des enfants. Ce système permet la fermeture à clé de la fenêtre. Il se pose sur l'ouvrant en complément de la poignée.



Système « Pousser + tourner »

Système équipant la poignée avec une crémone apparente avec ressort. Peut être mis en place, dans certains cas, une fois la fenêtre posée.



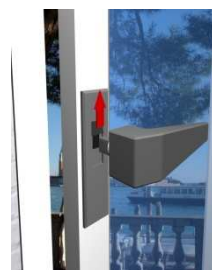
Poignée à clé

Système interdisant la manœuvre de la poignée et donc l'ouverture de la fenêtre.



Système de poignée escamotable avec rosette

Ce système permet d'enlever la poignée du vantail en quelques secondes. La rosace qui est posée sur le vantail occulte le carré, un obturateur escamotable permet d'engager le carré de la poignée pour commander l'ouverture ou la fermeture de l'ouvrant.



Ces solutions s'appliquent, pour la plupart, sur des fenêtres déjà posées. L'intervention doit être réalisée impérativement par un professionnel. De même, certains de ces systèmes peuvent être mis en place sur des fenêtres coulissantes. Pour les cas particuliers, n'hésitez pas à nous contacter !

**FENÊTRE OUVERTE
= DANGER**



**NE LAISSEZ JAMAIS UN ENFANT SEUL PRÈS
D'UNE FENÊTRE OUVERTE OU SUR UN BALCON.**

Chaque année, des enfants meurent ou se blessent gravement
en tombant d'une fenêtre ou d'un balcon.



**FENÊTRE OUVERTE
= DANGER**



**NE LAISSEZ JAMAIS DE MEUBLES OU D'OBJETS
SOUS LES FENÊTRES.**

Chaque année, des enfants meurent ou se blessent gravement
en tombant d'une fenêtre ou d'un balcon.



La première des recommandations est
la surveillance des enfants par un adulte.

Ne jamais laisser de meubles ou d'objets sous une fenêtre
qui pourraient être utilisés comme marche pied par un enfant.



UNION DES **F**ABRICANTS DE **M**ENUISERIES **E**XTÉRIEURES

92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. 01 47 17 69 37 - Fax : 01 47 17 69 39

Retrouvez nous sur le site

www.ufme.fr